

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ASSURANCES MAGHREBIA VIE

Siège Social : 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite– 1002 Tunis –

La société Assurances Maghrebia Vie publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2024, accompagnés du rapport d'examen limité du commissaire aux comptes : Mme Emna RACHIKOU (F.M.B.Z -KPMG TUNISIE).

BILAN (exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	EXERCICE 2024			EXERCICE 2023	
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net 30/06/2024	Montant net * 30/06/2023	Montant net 31/12/2023
AC1	ACTIFS INCORPORELS	3.1				
AC11	Investissement de recherche et de développement	3.1.1	42 585	42 585	-	-
AC12	Concessions, brevets, licences, marques	3.1.2	591 157	590 150	1 006	16 226
			633 741	632 735	1 006	16 226
AC2	ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	3.2				
AC21	Installations techniques et machines	3.2.1	1 736 993	1 214 639	522 354	646 302
AC22	Autres installations, outillage et mobilier	3.2.2	305 453	212 575	92 878	82 310
AC23	Acomptes versés et immobilisation corporelles en cours		950	-	950	950
			2 043 396	1 427 214	616 182	729 562
AC3	PLACEMENTS	3.3				
AC31	Terrains et constructions					
AC311	Terrains et constructions d'exploitation	3.3.1	3 680 698	132 118	3 548 580	3 565 455
AC312	Terrains et constructions hors exploitation	3.3.2	21 125 466	1 544 031	19 581 435	19 029 171
AC33	Autres placements financiers					
AC331	Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	3.3.3	136 003 975	5 399 892	130 604 082	103 482 881
AC332	Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3.4	443 259 508	1 839 228	441 420 280	406 105 313
AC334	Autres prêts	3.3.5	3 552 177	-	3 552 177	2 282 285
AC34	Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3.3.6	1 399 484	-	1 399 484	1 348 157
	Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités de compte	3.3.7	13 692 739	-	13 692 739	12 814 255
			622 714 047	8 915 270	613 798 777	548 627 518
AC5	PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	3.4				
AC520	Provisions d'assurances vie	3.4.1	13 358 107	-	13 358 107	11 390 588
AC530	Provision pour sinistres vie	3.4.2	13 538 400	-	13 538 400	13 083 103
			26 896 507	-	26 896 507	24 473 691
AC6	CRÉANCES	3.5				
AC61	Créances nées d'opérations d'assurances directe					
AC611	Primes acquises et non émises	3.5.1	18 474	-	18 474	68 450
AC612	Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	3.5.2	13 107 561	1 862 039	11 245 522	10 274 179
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance *	3.5.3	9 723 821	-	9 723 821	10 931 321
AC63	Autres créances					
AC631	Personnel	3.5.4	79 088	-	79 088	179 309
AC632	Etat,organismes de sécurité sociale,collectivités publiques	3.5.5	12 597 341	-	12 597 341	8 776 037
AC633	Débiteurs divers	3.5.6	6 730 942	-	6 730 942	5 333 400
			42 257 227	1 862 039	40 395 188	35 562 695
AC7	AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	3.6				
AC71	Avoirs en banques, CCP chèques et caisse	3.6.1	21 048 689	1 060 163	19 988 527	11 442 554
AC72	Charges reportées					
AC722	Autres charges à répartir	3.6.2	270 568	-	270 568	432 909
AC73	Comptes de régularisation Actif					
AC731	Intérêts et loyers acquis non échus	3.6.3	23 318 003	-	23 318 003	20 431 073
AC733	Autres comptes de régularisation	3.6.4	8 087 329	-	8 087 329	6 156 872
			52 724 589	1 060 163	51 664 426	38 463 408
	TOTAL DES ACTIFS		747 269 507	13 897 421	733 372 086	647 873 102
						687 186 924

* Chiffres retraités à des fins de comparabilité

BILAN (exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		Notes	30/06/2024	30/06/2023 *	31/12/2023
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		4.1			
CP1	Capital social		25 000 000	25 000 000	25 000 000
CP2	Réserves et primes liées au capital		78 186 727	68 361 582	68 386 727
CP4	Autres capitaux propres		14 832 808	14 832 808	14 832 808
CP5	Résultats reportés		3 283	2 420	2 420
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE</u>			118 022 818	108 196 809	108 221 955
CP6	Résultat de l'exercice		10 453 080	9 265 102	17 835 863
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>			128 475 898	117 461 911	126 057 818
<u>PASSIFS</u>		4.2			
PA2	Provisions pour autres risques et charges	4.2.1			
PA23	Autres provisions	4.2.1.1	-	-	40 981
			-	-	40 981
PA3	Provisions techniques brutes	4.2.2			
PA320	Provisions d'assurance vie	4.2.2.1	486 967 777	427 849 418	453 909 610
PA330	Provisions pour sinistres	4.2.2.2	46 380 349	42 803 237	42 944 417
PA340	Provisions pour participations aux bénéfices et ristourne	4.2.2.3	8 106 074	10 056 194	12 958 197
PA360	Provisions pour égalisation	4.2.2.4	2 472 872	2 155 538	2 472 872
PA4	Provisions pour contrats en unités de comptes	4.2.2.5	13 692 739	12 814 255	13 024 136
			557 619 811	495 678 641	525 309 233
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	4.2.3	26 817 946	24 377 646	24 412 982
PA6	Autres dettes	4.2.4			
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.2.4.1	3 197 840	2 263 368	3 854 047
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance *	4.2.4.2	4 805 818	4 638 359	2 614 819
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	4.2.4.3	75 211	75 211	75 211
PA632	Personnel	4.2.4.4	1 762 114	1 619 440	1 444 022
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4.2.4.5	643 397	297 932	1 433 991
PA634	Créditeurs divers	4.2.4.6	9 894 149	1 449 319	1 782 229
			20 378 529	10 343 630	11 204 319
PA7	Autres passifs	4.2.5			
PA71	Comptes de régularisation passif	4.2.5.1	79 901	11 274	161 591
			79 901	11 274	161 591
<u>TOTAL DU PASSIF</u>			604 896 188	530 411 191	561 129 106
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			733 372 086	647 873 102	687 186 924

* Chiffres retraités à des fins de comparabilité

ETAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE (exprimé en dinars)

	Notes	OPÉRATIONS BRUTES 30/06/2024	CESSIONS ET RÉTROCESSIONS 30/06/2024	OPÉRATIONS NETTES 30/06/2024	OPÉRATIONS NETTES 30/06/2023	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2023
PRV1 Primes	5.1	61 118 273	- 5 676 484	55 441 790	48 809 932	100 231 239
PRV11 Primes émises		61 118 273	- 5 676 484	55 441 790	48 809 932	100 231 239
PRV2 Produits des placements	5.2	26 539 614		26 539 614	23 447 486	45 431 266
PRV21 Revenus des placements		19 888 752		19 888 752	17 832 062	34 301 472
PRV22 Autres produits de placements		4 809 706		4 809 706	4 002 512	8 402 900
PRV23 Reprises de corrections de valeurs sur placements		753 917		753 917	244 415	216 119
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements		1 087 238		1 087 238	1 368 496	2 510 775
PRV3 Plus values non réalisées sur placements	5.3	1 373 832		1 373 832	619 470	519 949
PRV4 Autres produits techniques		-		-	-	781
CHV1 Charges de sinistres	5.4	- 30 781 176	4 466 930	- 26 314 246	- 20 366 135	- 41 480 875
CHV11 Montants payés	5.4.1	- 27 345 244	2 900 136	- 24 445 108	- 18 790 068	- 38 652 130
CHV12 Variation de la provision pour sinistres		- 3 435 932	1 566 794	- 1 869 138	- 1 576 067	- 2 828 745
CHV2 Variation des autres provisions techniques		- 28 874 646	826 977	- 28 047 669	- 29 281 034	- 57 629 904
CHV21 Provisions d'assurances vie		- 33 058 167	826 977	- 32 231 190	- 30 498 739	- 55 418 389
CHV22 Autres provisions techniques		- 4 852 124		- 4 852 124	- 1 739 319	- 1 480 019
CHV23 Provisions sur contrats en unités de comptes		- 668 603		- 668 603	- 521 614	- 731 496
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes		-	80 605	80 605	53 878	246 913
CHV4 Frais d'exploitation	5.5	- 9 630 703	20 965	- 9 609 738	- 8 153 420	- 20 265 192
CHV41 Frais d'acquisition	5.5.1	- 6 980 123		- 6 980 123	- 5 770 461	- 15 020 548
CHV43 Frais d'administration	5.5.2	- 2 650 581		- 2 650 581	- 2 426 164	- 5 337 058
CHV44 Commissions reçues des réassureurs			20 965	20 965	43 204	92 414
CHV5 Autres charges techniques	5.6	- 932 546		- 932 546	- 705 269	- 641 941
CHV9 Charges de Placements	5.7	- 5 018 843		- 5 018 843	- 3 091 467	- 4 103 082
CHV91 Charges de gestion des placements y compris les charges d'		- 1 189 270		- 1 189 270	- 1 098 055	- 2 251 748
CHV92 Correction de valeurs sur placements		- 3 796 746		- 3 796 746	- 1 981 188	- 1 819 742
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements		- 32 828		- 32 828	- 12 225	- 31 592
CHV10 Moins values non réalisées sur placements	5.8	- 619 091		- 619 091	-	-
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés à l'é	5.9	- 3 759 298		- 3 759 298	- 3 647 203	- 7 059 821
RTV Sous total : Résultat technique		9 415 416	- 281 006	9 134 410	7 686 238	15 249 332

ETAT DE RÉSULTAT (exprimé en dinars)

		Notes	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
<i>RTV</i>	Résultat technique de l'assurance et de la réassurance vie		9 134 410	7 686 238	15 249 332
<i>PRNT3</i>	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat technique		3 759 298	3 647 203	7 059 821
<i>PRNT2</i>	Autres produits non techniques	6.1	26 176	25 000	51 000
<i>CHNT3</i>	Autres charges non techniques	6.2	- 403	- 50 456	- 98 307
	Résultat provenant des activités ordinaires avant impôts		12 919 480	11 307 984	22 261 847
<i>CHNT4</i>	Impôts sur le résultat	6.3	- 1 826 963	- 1 776 420	- 3 278 506
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		11 092 517	9 531 565	18 983 340
	Eléments extraordinaires		- 639 437	- 266 463	- 1 147 477
	Résultat net de l'exercice		10 453 080	9 265 102	17 835 863

État de flux de Trésorerie (exprimé en dinars)

	Notes	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements des primes reçues des assurés		46 841 035	37 140 051	87 409 275
Sommes versées pour paiement des sinistres		(22 117 749)	(19 077 333)	(36 954 737)
Encaissements des primes reçues (acceptations)		881 195	0	3 000 000
Décaissements de primes sur les cessions		(83 625)	(12 061)	(2 872 840)
Commissions versées aux intermédiaires		(2 775 018)	(2 561 033)	(4 156 509)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(3 759 328)	(5 000 901)	(7 679 406)
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers		(57 012 257)	(95 281 202)	(152 885 611)
Encaissements liés à la cession de placements financiers		46 239 986	59 753 956	88 074 421
Remboursements de prêts		592 804	477 488	939 663
Taxes sur les assurances versées au Trésor		(3 905 970)	(3 089 132)	(5 272 498)
Produits financiers reçus		4 073 921	3 968 330	7 685 884
Autres mouvements		168 830	(50 659)	(71 219)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	7.1	9 143 825	(23 732 496)	(22 783 576)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles		(18 154)	(170 127)	(238 139)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	7.2	(18 154)	(170 127)	(238 139)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		(64 800)	(7 337 286)	(7 337 721)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	7.3	(64 800)	(7 337 286)	(7 337 721)
Variation de trésorerie				
Trésorerie au début de l'exercice		3 246 078	33 605 515	33 605 515
Trésorerie à la clôture de l'exercice		12 306 949	2 365 607	3 246 078

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTREMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2024

En application des dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances, les notes aux états financiers des **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** se présentent comme suit :

Note 1 : Présentation de la société

Fondée en 2009, **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** est un acteur de référence en matière d'assurance vie sur le marché Tunisien avec une expertise confirmée.

Forme juridique :	Société anonyme
Capital social :	25 000 000 DT
Siège social :	24 Rue d'Arabie Saoudite Tunis Belvédère
Président du conseil d'administration :	Monsieur Mohamed Nabil ESSASSI
Directeur Général :	Monsieur Sebastien SANCHEZ
Commissaire aux comptes :	Cabinet FMBZ KPMG Tunisie

Faits marquants de l'exercice :

- Au 30 Juin 2024, la compagnie a réalisé un chiffre d'affaires de **62 684 448 DT** contre 55 969 416 DT au 30 Juin 2023, soit une progression de 12 %.
- Le montant total des règlements des sinistres et des capitaux échus au 30 Juin 2024 s'élève à **8 928 032 DT** contre 9 138 023 DT au 30 Juin 2023 enregistrant une baisse de 2.30 %.
- Au 30 Juin 2024, les provisions techniques de la compagnie, se sont renforcées de 61 941 170 DT, pour s'établir à **557 619 811 DT** contre 495 678 641 DT une année auparavant enregistrant ainsi une augmentation de 12.50%.
- Les produits financiers nets ont atteint **21 520 771 DT** au 30 Juin 2024 contre 20 356 018 DT une année auparavant, soit une augmentation de 5.72%.

- Le résultat net de la compagnie enregistre une augmentation de 12.82% au 30 Juin 2024, pour s'établir à **10 453 080 DT** contre 9 265 102 DT l'année précédente.

Note 2 : Principes et méthodes comptables adoptés

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période allant du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024, ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :

- Norme comptable n°19 relative aux états financiers intermédiaires ;
- Norme comptable n°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

Note 2-1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations acquises par l'entreprise sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon la méthode linéaire par application des taux suivants :

Logiciels	33%
Agencements, Aménagements et Installations	10%
Matériel de Transport	20%
Matériel informatique	15%
Equipements de bureau	10%

Note 2-2 : Placements Immobiliers et Placements Financiers

Les placements acquis par la société « ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA » sont comptabilisés conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurances.

La répartition des produits des placements nets de charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la NCT 26.

A la date de clôture, l'évaluation des placements se fait à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision, les plus-values ne sont pas constatées.

Note 2-2-1 : Placements Immobiliers

Les placements immobiliers sont inscrits à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire au taux de 2,5%.

L'évaluation à la clôture des placements immobiliers se fait conformément à la NCT 31 soit à la valeur historique. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées.

Les parts dans les sociétés civiles immobilières sont évaluées à leurs valeurs d'usage, les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet d'une provision et les plus-values dégagées ne sont pas constatées.

Le taux d'amortissement des constructions admis fiscalement est de 5%.

Conformément au paragraphe 19 de la NCT 31, les placements immobiliers (immeubles d'exploitation et hors exploitation) font l'objet d'un amortissement selon les règles définies dans la NCT 05. La dotation aux amortissements de chaque exercice est constatée en charges.

Note 2-2-2 : Placements financiers

Les obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage (valeur de marché, actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise).

Les moins-values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

L'évaluation à la clôture des autres placements se fait à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

La NCT 31 prévoit le rattachement à chaque exercice des produits et des charges qui le concernent. Il doit être tenu compte des charges et produits afférents à l'exercice, et ce quel que soit la date d'encaissement des produits. De ce fait, la partie des produits dont l'échéance est prévue au cours d'un exercice ultérieur et qui est rattachée à l'exercice en cours est comptabilisée en résultat par le biais d'un compte de bilan « Intérêts courus à la date de clôture ».

Note 2-3 : Provisions techniques

Le code des assurances édicte au niveau de son article 59 que les entreprises d'assurances doivent inscrire au passif et représenter à l'actif de leur bilan les provisions techniques suffisantes pour le règlement intégral de leurs engagements vis-à-vis des assurés ou bénéficiaires de contrats.

L'activité d'assurance est régie par :

- Le Code des Assurances tel que promulgué par la loi n° 92-24 du 9 mars 1992 et les textes la complétant,
- Les normes comptables générales et les normes comptables relatives au secteur d'assurance notamment la Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance,
- L'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentations,
- L'arrêté du Ministre des Finances du 6 juin 2011 modifiant l'arrêté du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentations,
- L'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009, modifiant l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation.

La liste des provisions techniques est la suivante :

- ✓ Provisions mathématiques,
- ✓ Provisions pour frais de gestion,
- ✓ Provision pour participation aux bénéfices et ristournes,
- ✓ Provision pour sinistres à payer,

- ✓ Provision d'égalisation,
- ✓ Provisions des contrats en unités de compte.

Provisions mathématiques : Les provisions mathématiques représentent la dette probable de l'assureur vis à vis de ses assurés. Il s'agit de la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Méthodologie Assurances Maghreb Vie :

Les provisions mathématiques sont égales à la valeur actuarielle estimée des engagements y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Elles sont calculées contrat par contrat conformément aux notes techniques certifiées et aux engagements contractuels.

Le calcul des provisions mathématiques fait l'objet d'un premier contrôle par les actuaires internes d'assurances Maghreb Vie et d'une validation par un actuaire indépendant.

Provisions pour frais de gestion : Les provisions pour frais de gestion sont constituées pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couverts par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur les produits financiers attendus.

Méthodologie Assurances Maghreb Vie :

Les provisions pour frais de gestion sont calculées pour chaque type de produit et correspondent à la valeur actuelle probable de l'ensemble des frais, internes et externes, qui seront engagés après la date de clôture pour couvrir les charges de gestion des contrats et le règlement des sinistres et des rachats.

Les provisions pour frais de gestion sont évaluées par les actuaires internes d'assurances Maghreb Vie et font l'objet d'une validation par un actuaire indépendant.

Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes : Il s'agit des montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous forme de participation aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités.

Les ristournes correspondent au remboursement à l'assuré d'une partie de la prime qu'il a versée. Il peut s'agir notamment des remboursements effectués pour la modification ou la suspension volontaire des garanties du contrat.

Méthodologie Assurances Maghreb Vie :

Les provisions pour participation aux bénéfices correspondent aux montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous forme de participation aux bénéfices et de ristournes dans la

mesure où ces derniers n'ont pas été crédités. Elles sont évaluées lors de chaque arrêté comptable selon les clauses contractuelles.

Les provisions pour participation aux bénéficiaires sont évaluées par les actuaires internes d'assurances Maghreb Vie et font l'objet d'une validation par un actuaire indépendant.

Provisions pour sinistres à payer : Les provisions pour sinistres à payer représentent la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéances déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

Lors de chaque arrêté de comptes, les entreprises d'assurance doivent inscrire dans les provisions pour sinistres à payer le montant correspondant aux sinistres survenus mais non encore réglés aux bénéficiaires des contrats. Ce montant doit être majoré des frais de règlement des sinistres. En contrepartie, les provisions mathématiques d'assurance vie relatives aux contrats concernés doivent être exclues des provisions mathématiques d'assurance vie.

Méthodologie Assurances Maghreb Vie :

Les provisions pour sinistre à payer comprennent :

- Une provision pour les sinistres déclarés et non encore payés,
- Une provision pour les sinistres survenus non encore déclarés (tardifs),

La provision pour sinistres déclarés et non encore payés à la date d'inventaire est évaluée dossier par dossier sur la base des déclarations, clauses et garanties contractuelles.

La provision pour sinistres survenus non encore déclarés est évaluée selon des méthodes statistiques.

Ces provisions sont majorées, par application d'un taux, pour tenir compte des frais de gestion des sinistres.

Les provisions pour sinistres déclarés sont arrêtées par les services techniques dossier par dossier et font l'objet d'un contrôle par les actuaires internes d'assurances Maghreb Vie et d'une validation par un actuaire indépendant.

Les provisions pour sinistres tardifs sont évaluées par les actuaires internes d'assurances Maghreb Vie et font l'objet d'une validation par un actuaire indépendant.

Provisions d'égalisation : Il s'agit des montants provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

Méthodologie Assurances Maghrebria Vie :

Ces provisions sont constituées pour couvrir la fluctuation de la sinistralité future de la catégorie Décès et évaluées sur la base de méthodes statistiques qui tiennent compte de l'historique de la sinistralité.

La provision d'égalisation est évaluée par les actuaires internes d'assurances Maghrebria Vie et fait l'objet d'une validation par un actuaire indépendant.

Provisions des contrats en unités de compte : Les provisions des contrats en unités de compte représentent l'engagement de l'entreprise d'assurance envers les assurés qui ont souscrit des contrats pour lesquels la garantie est exprimée en fonction d'un support constitué de titres et d'actions.

Méthodologie Assurances Maghrebria Vie :

Les provisions des contrats en unités de compte correspondent pour chaque contrat d'assurance au nombre d'unités détenues dans chaque support d'investissement multiplié par la valeur liquidative du support correspondant.

Les provisions pour unité de compte font l'objet d'un contrôle par les actuaires internes d'assurances Maghrebria Vie et d'une validation par un actuaire indépendant.

Note 2-4 : Sinistres et provisions sur sinistres

- Les sinistres et les provisions sur sinistres conformément aux dispositions du paragraphe 35 de la NC30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Année d'inventaire 30-06-2024	Exercice de survenance						
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	30/06/2024
Règlements cumulés	16 877 577	19 279 424	27 304 980	34 568 567	41 399 012	38 795 213	21 463 356
Provision pour sinistre à payer	1 675 760	2 956 907	4 313 410	6 484 712	4 833 783	8 406 908	10 834 107
Primes nettes	58 489 464	66 144 458	77 268 613	91 754 145	103 333 424	111 592 669	61 118 273
% sinistres / primes nettes	32%	34%	41%	45%	45%	42%	53%

- La différence entre d'une part, le montant des provisions pour sinistres à payer inscrites au bilan d'ouverture, relatives aux sinistres survenu au cours des exercices antérieurs et restant à régler, et d'autre part, le montant total des prestations payées au cours de l'exercice au titre des sinistres survenus au cours d'exercices antérieurs et des provisions pour sinistres inscrites au bilan de clôture au titre de ces mêmes sinistres et ce,

conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NC26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

	Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture de l'exercice 2024	Prestations payées au cours de l'exercice 2024 au titre des sinistres survenus au cours des exercices antérieurs	Provisions pour sinistres à payer à la clôture du 30-06-2024 au titre des sinistres survenus au cours des exercices antérieurs
Montant	42 944 417	4 901 221	35 548 361

- Détail de la provision pour sinistres à payer vie pour les sinistres dont le montant ou l'évaluation sont définitivement connus et pour lesquels il ne demeure que le mouvement de trésorerie à générer et ce, conformément aux dispositions paragraphe 49 de la NC29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

Intitulé	Décès	Mixte	Capitalisation	Unités Cpte	Acceptation Vie	Somme
Provisions pour sinistres à payer à la clôture du 30-06-2024 pour les sinistres dont le montant ou l'évaluation sont définitivement connus	67 152				0	67 152

Note 2-5 : Conversion des éléments monétaires

Les éléments du bilan en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération avec une actualisation à la date de clôture.

Note 2-6 : Affectation des charges par destination

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances, les charges engagées par la société sont présentées dans l'état de résultat par destination.

Les destinations sont :

- ✓ Les frais de gestion de sinistres,
- ✓ Les frais d'acquisition,
- ✓ Les frais d'administration,
- ✓ Les charges de gestion des placements, et
- ✓ Les autres charges techniques.

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée à l'aide des clés de répartition qui sont fondées sur des critères quantitatifs objectifs appropriés et contrôlable, directement liées à la nature des charges.

La compagnie Assurances MAGHREBIA VIE a fait appel à un cabinet externe afin de l'assister dans la revue et la mise à jour des clés de répartition permettant le déversement des charges par nature (classe 9) vers les charges par destinations (classe 6) ainsi que dans la revue et la mise à jour des clés analytiques permettant la répartition des charges de la classe 9 entre les catégories d'assurance pour les besoins de préparation de l'état B1.

La revue et la mise à jour des clés de déversement et des clés analytiques a permis à la compagnie :

- D'obtenir une visibilité sur la répartition des coûts par nature en coût par destination et de disposer d'une traçabilité de cette répartition.
- De dégager, d'une manière plus précise, la performance de chaque branche d'assurance.
- D'établir une politique tarifaire adéquate en estimant les coûts d'une manière fiable.

Affectation de la masse salariale

La clé de déversement de la section masse salariale correspond au rapport entre la somme de la charge salariale allouée à une destination donnée et le total de la charge salariale. Elle se présente comme suit :

Destination	%
Frais d'administration	49,41 %
Frais d'acquisition des contrats	24,48 %
Frais de gestion des sinistres	18,85 %
Frais de gestion des placements	1,87 %
Autres charges techniques	5,39 %
Total	100%

Ventilation de la charge de personnel

Charges de personnel:	30/06/2024	Part%	30/06/2023	Part%
Salaires	2 517 603	75,35%	2 271 690	76,43%
Charges sociales	421 562	12,62%	404 340	13,60%
Autres	401 850	12,03%	296 114	9,96%
Total	3 341 016	100,00%	2 972 143	100,00%

La répartition de l'effectif employé par catégorie de salariés est comme suit :

Catégorie	nombre
Cadres de Direction	19
Cadres Supérieurs	39
Personnel d'encadrement	12
Agents d'exécution	2
Total	72

Note 2-7 : Note sur les parties liées

Note 2-7-1 : Nature de la relation entre la société Assurances Maghrebias Vie et les autres parties liées

La société Assurances Maghrebias Vie est une société dépendante du groupe MAGHREBIA. En effet, le périmètre de consolidation du groupe MAGHREBIA est comme suit :

La Société mère : Assurances Maghrebias S.A.

Les sociétés dépendantes du Groupe : Assurances Maghrebias Vie S.A, Assurances Maghrebias Immobilière S.A, Maghrebias Financière Sicar S.A et Codway S.A.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA S.A détient :

- 56 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A,
- 58,74 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A,
- 82,37 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et
- 85,25% du capital de la société CODWAY S.A.

La Société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** détient :

- 17,63 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR,
- 14,75% du capital de la société CODWAY et
- 44% de la société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE SA.

Note 2-7-2 : Politique de fixation des montants de transactions entre les parties liées

Pour la fixation des montants de transactions communes, la société se réfère au prix de marché appliqué dans les mêmes conditions économiques.

Note 2-7-3 : Conventions conclus entre la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA et les parties liées

Note 2-7-3-1 Conventions conclus entre la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA et la société ASSURANCES MAGHREBIA SA

Note 2-7-3-1-1 Convention de sous-traitance conclue entre ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA et ASSURANCES MAGHREBIA SA

La société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** a confié, en sous-traitance, à la société **ASSURANCES MAGHREBIA** la gestion des activités ci-dessous :

- ✓ La gestion des ressources humaines ;
- ✓ La comptabilité de la réassurance ;
- ✓ La gestion comptable et financière ;
- ✓ La gestion des prestations en matière juridique ;
- ✓ Le contrôle de la conformité ;
- ✓ La gestion des risques ;
- ✓ L'audit interne ; et
- ✓ L'informatique.

Cette convention a pris effet à partir du 3 janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

En contrepartie de ces prestations, **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** s'engage à régler à **ASSURANCES MAGHREBIA** à la fin de chaque exercice un montant forfaitaire annuel de **120 000 DT** hors taxes, sur présentation de facture.

Au **30 juin 2024**, la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** a constaté une charge de **60 000 DT HT**.

Note 2-7-3-1-2 Convention de délégation de gestion de produits conclue entre Assurances Maghrebias Vie SA et Assurances Maghrebias SA

La Société **ASSURANCES MAGHREBIA** a confié par délégation à la Société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** la gestion des produits santé. Cette convention a pris effet à partir du 1^{er} janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

En 2019, la société **ASSURANCES MAGHREBIA** propose d'intégrer de nouvelles dispositions à ladite convention :

- ✓ Des travaux liés aux missions de contrôle interne ; et
- ✓ Des travaux liés au marketing.

L'avenant est entré en vigueur à partir du 1^{er} juin 2019.

En contrepartie, la Société **ASSURANCES MAGHREBIA** s'engage à régler à la Société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** un montant forfaitaire annuel de **50.000 DT HT**, sur présentation de facture.

Au **30 juin 2024**, la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE a constaté un produit de **25 000 DT HT**.

Note 2-7-3-1-3 Contrats de location entre Assurances Maghrebria Vie SA et Assurances Maghrebria SA

La société **ASSURANCES MAGHREBIA** donne en location à la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** l'immeuble entier contigu à l'immeuble sis au 24 rue du Royaume d'Arabie Saoudite, 1002 Tunis à usage de bureaux, pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction pour la même durée. Le loyer au **30-06-2024** est fixé à **122 758 DT HT**.

La société **ASSURANCES MAGHREBIA** donne aussi en location à la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** une partie du RDC de l'immeuble sis au 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite d'une surface totale de 250M². Le loyer au **30-06-2024** est fixé à **15 698 DT HT**.

Note 2-7-3-2 Conventions conclus entre la société Assurances Maghrebria Vie SA et la société Assurances Maghrebria Immobiliere SA

Note 2-7-3-2-1 Contrat de location entre Assurances Maghrebria Vie SA et Assurances Maghrebria Immobiliere SA

La société **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE** donne en location à la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** le local de l'immeuble sis à Sousse au 1, rue Salah SAAD à usage de bureaux. Cette location est consentie pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. Au **30-06-2024**, le loyer est fixé à **19 082 DT HT**.

Note 2-7-3-2-2 Convention de gestion du patrimoine immobilier entre la Société Assurances Maghrebria Vie SA et la Société Assurances Maghrebria Immobilière SA

La Société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** a confié à la Société **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE** la gestion de son patrimoine immobilier. Ce contrat de gérance a pris effet à partir du 1 janvier 2010 pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction.

En contrepartie de ces prestations, la Société **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE** a facturé au **30-06-2024** à la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** la somme de **52 386 DT HT**.

Note 2-7-3-3 Conventions conclus entre la société Assurances Maghrebria Vie SA et la société Codway SA

Note 2-7-3-3-1 Convention d'assistance conclue entre la Société Assurances Maghrebria Vie SA et la Société Codway SA

La Société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** a conclu une convention Assistance Système d'Information et Business Process Outsourcing avec la Société **CODWAY** avec date d'effet du 1^{er} janvier 2018 et ayant pour principal objet :

- ✓ Système d'Information ;
- ✓ Assistance et Développement Logiciel ;
- ✓ Audit Informatique ;
- ✓ Business Process Outsourcing (BPO).

Au **30-06-2024**, en contrepartie de ces prestations, la Société **CODWAY** a facturé à la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** un montant de **185 323 DT HT**.

Note 3 : Les actifs

3-1 : Les actifs incorporels

3.1.1- Investissement de recherche et de développement

Présentant au 30-06-2024 un solde net de **0 DT**. Cette rubrique englobe le montant des conceptions et développement.

Désignation	30/06/2024			30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Conception et developpement	42 585	42 585	-	-	-	-	0,00%
Total	42 585	42 585	-	-	-	-	0,00%

3.1.2- Concessions, brevets, licences, marques

Cette rubrique présente au 30-06-2024 un solde net de **1 006 DT**.

Désignation	30/06/2024			30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Logiciel	591 157	590 150	1 006	16 226	2 012	- 15 220	-93,80%
Total	591 157	590 150	1 006	16 226	2 012	- 15 220	-93,80%

3-2 : Les actifs corporels d'exploitation

3.2.1-Installations techniques et machines

Cette rubrique présente au 30-06-2024 un solde net de **522 354 DT**.

Désignation	30/06/2024			30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Aménagements Agencements et Installations	646 781	438 560	208 221	256 386	236 660	- 48 165	-18,79%
Matériels de transport	640 514	458 482	182 033	275 601	228 626	- 93 569	-33,95%
Matériels informatique	449 698	317 597	132 101	114 315	137 517	17 786	15,56%
Total	1 736 993	1 214 639	522 354	646 302	602 802	- 123 948	-19,18%

3.2.2-Autres installations, outillage et mobilier

Cette rubrique présente au 30-06-2024 un solde net de **92 878 DT**.

Désignation	30/06/2024			30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Equipements de bureaux	257 114	178 739	78 375	68 930	80 386	9 445	13,70%
Autres immobilisations	48 339	33 836	14 503	13 380	14 325	1 123	8,39%
Total	305 453	212 575	92 878	82 310	94 711	10 568	12,84%

3-3 : Placements

La défalcation des placements admis en représentation des provisions techniques au

30-06-2024 est comme suit :

Actifs admis en représentation des provisions techniques au 30-06-2024						
Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Provisions pour dépréciation	Amortissement	Valeur nette au bilan	Valeur retenue en représentation	Valeur non retenue en représentation
Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	213 024 508	1 839 228	0	211 185 280	211 185 280	-
Emprunts obligataires	120 235 000	0	0	120 235 000	120 235 000	-
Placements immobiliers	24 806 164	0	1 676 149	23 130 015	22 191 995	938 020
Actions de sociétés cotées en bourse	49 039 230	2 591 571	0	46 447 659	46 447 659	-
Parts et actions dans les OPCVM	24 000 150	1 809 169	0	22 190 981	20 971 120	1 219 861
Parts dans les SICAR	970 041	0	0	970 041	970 041	-
Actions et titres non cotées	61 994 554	999 153	0	60 995 401	60 995 401	-
Autres placements	110 000 000	0	0	110 000 000	110 000 000	-
Avance sur contrats vie	2 712 694	0	0	2 712 694	2 712 694	-
Actifs représentatifs de contrat en unité de compte	13 692 739	0	0	13 692 739	13 692 739	-
Total	620 475 079	7 239 120	1 676 149	611 559 810	609 401 929	2 157 881

3-3-1 : Terrains et constructions d'exploitation

Cette rubrique présente au 30-06-2024 un solde net de **3 548 580 DT**.

Désignation	30/06/2024			30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Terrains d'exploitation	3 005 698		3 005 698	3 005 698	3 005 698	-	0,00%
Constructions d'exploitation	675 000	132 118	542 882	559 757	551 250	- 16 875	-3,01%
Total	3 680 698	132 118	3 548 580	3 565 455	3 556 948	- 16 875	-3,01%

3-3-2 : Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique présente au 30-06-2024 un solde net de **19 581 435 DT**.

Désignation	30/06/2024			30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Terrains hors exploitation	10 316 618		10 316 618	10 316 618	10 316 618	-	0,00%
Constructions hors exploitation	7 860 828	1 544 031	6 316 797	6 512 543	6 413 865	- 195 747	-3,01%
Parts et actions des sociétés immobilières	2 948 020		2 948 020	2 200 010	2 200 010	748 010	34,00%
Total	21 125 466	1 544 031	19 581 435	19 029 171	18 930 494	552 263	30,99%

Le capital de la société Assurances Maghrebria Immobilière est détenu à hauteur de 44% par la société Assurances MAGHREBIA VIE. Elle opère dans le secteur immobilier.

3-3-3 : Actions et autres titres à revenu variable et part dans les FCP

Présentant un solde arrêté au 30-06-2024 de **130 604 082 DT**, cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles ASSURANCES MAGHREBIA VIE n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

Désignation	30/06/2024			30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Actions non cotées	62 964 594	999 153	61 965 441	35 840 065	36 340 448	26 125 376	72,89%
Actions cotées et parts OPCVM	73 039 381	4 400 739	68 638 641	67 642 816	68 772 673	995 825	1,47%
Total	136 003 975	5 399 892	130 604 082	103 482 881	105 113 121	27 121 201	74,37%

3-3-4 : Obligations et autres titres à revenus fixes

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements monétaires. Elle présente un solde au 30-06-2024 de **441 420 280 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2024			30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Bons de trésor assimilables	161 024 508	1 839 228	159 185 280	161 977 813	162 550 055	- 2 792 533	-1,72%
Certificats de dépôts et Comptes à terme	110 000 000	-	110 000 000	80 580 000	109 000 000	29 420 000	36,51%
Emprunts obligataires	172 235 000	-	172 235 000	163 547 500	174 707 500	8 687 500	5,31%
Total	443 259 508	1 839 228	441 420 280	406 105 313	446 257 555	37 154 195	40,10%

La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des BTA est portée en Produits si le prix d'acquisition est inférieur au prix de remboursement calculé de manière étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

Les titres émis par l'Etat se détaillent comme suit :

Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Valeur de remboursement	Décotes cumulées	Décotes de l'exercice
- BTA 6% 04/2024	-	-	-	4 079
- BTA 6% 01/2024	-	-	-	141
- BTA 6,7% 04/2028	7 853 500	8 400 000	259 881	31 039
- BTA 6,3% 03/2026	10 694 200	11 900 000	849 193	97 587
- BTA 6,3% 10/2026	1 158 600	1 200 000	29 811	2 358
- BTA 6,6% 03/2027	4 825 340	5 180 000	228 218	20 827
- BTA 7,5% 07/2032	36 025 410	39 323 000	853 451	103 480
- BTA 6,5% 06/2025	13 824 776	15 891 000	1 667 252	202 288
- BTA 7% 07/2028	31 866 980	37 600 000	2 505 195	330 612
-BTA 7,4% 02/2030	24 873 453	27 774 000	894 411	137 083
-BTA 8% 11/2030	12 841 850	14 000 000	257 822	52 192
-BTA 7.3% 12/2027	6 342 000	7 000 000	278 632	47 355
-BTA 7.5% 01/2028	457 000	500 000	17 543	3 040
-BTA 8% 03/2033	10 261 400	11 500 000	213 606	39 719
TOTAL	161 024 508	180 268 000	8 055 015	1 071 799

La NCT 31 prévoit le rattachement à chaque exercice des produits et des charges qui le concernent. Il doit être tenu compte des charges et produits afférents à l'exercice, et ce quel que soit la date d'encaissement des produits. De ce fait, la partie des produits dont l'échéance est prévue au cours d'un exercice ultérieur et qui est rattachée à l'exercice en cours est comptabilisée en résultat par le biais d'un compte de bilan « Intérêts courus à la date de clôture ».

3-3-5 : Autres prêts

Cette rubrique présente au 30-06-2024 un solde net de **3 552 177 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Avance / contrats Vie	1 966 863	1 647 745	1 836 797	319 119	19,37%
Prêts aux personnel F.S	839 482	628 311	791 423	211 171	33,61%
Avance / contrats sacre capitalisation	745 831	6 229	5 365	739 602	11873,99%
Total	3 552 177	2 282 285	2 633 585	1 269 892	55,64%

3-3-6 : Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Présentant un solde arrêté au 30-06-2024 de **1 399 484 DT**, cette rubrique englobe les montants en espèces versés aux entreprises cédantes en garantie de leurs provisions techniques.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Valeurs remises/ depot/cedantes	1 399 484	1 348 157	1 716 700	51 327	3,81%
Total	1 399 484	1 348 157	1 716 700	51 327	3,81%

3-3-7 : Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte

Les placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont les actifs sous-jacents des contrats d'assurances vie pour lesquels le risque lié aux placements est assumé par les assurés.

Le solde de cette rubrique au 30-06-2024 s'élève à **13 692 739 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
FCP Maghrebica dynamique	4 875 013	3 892 551	3 826 669	982 463	25,24%
FCP Maghrebica modere	4 446 328	4 236 409	4 262 525	209 918	4,96%
FCP Maghrebica prudence	4 078 977	4 399 978	4 661 678	- 321 000	-7,30%
FCP Maghrebica select actions	292 421	285 318	273 265	7 103	2,49%
Total	13 692 739	12 814 255	13 024 137	878 484	6,86%

3-4 : Parts des réassureurs dans les provisions techniques

3-4-1 : Provisions d'assurances vie

Cette rubrique présente la part des cessionnaires et récessionnaires dans les provisions mathématiques. Le solde de cette rubrique s'élève au 30-06-2024 à **13 358 107 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Provisions mathématiques	13 358 107	11 390 588	12 531 130	1 967 519	17,27%
Total	13 358 107	11 390 588	12 531 130	1 967 519	17,27%

3-4-2 : Provisions pour sinistres à payer

Cette rubrique correspond à la part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans la provision pour sinistres à payer, elle présente un solde au 30-06-2024 de **13 538 400 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Provisions pour sinistres	13 538 400	13 083 103	11 971 606	455 296	3,48%
Total	13 538 400	13 083 103	11 971 606	455 296	3,48%

3-5 : Créances

La ventilation des créances selon leur durée résiduelle :

Créances:		moins d'un an:	plus d'un an et moins de 5 ans:	plus de 5 ans:	TOTAL:
AC6	Créances				
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe	5 357 900	7 768 135	0	13 126 035
AC611	Primes acquises et non émises	0	18 474	0	18 474
AC612	Autres créances nées d'opération d'assurance directe	5 357 900	7 749 661	0	13 107 561
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance	2 751 741	6 972 080	0	9 723 821
AC63	Autres créances	14 199 280	4 791 320	416 771	19 407 371
AC631	Personnel	79 088	0	0	79 088
AC632	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	12 597 341	0	0	12 597 341
AC633	Débiteurs divers	1 522 850	4 791 320	416 771	6 730 942
		22 308 920	19 531 536	416 771	42 257 227

3-5-1 : Primes acquises et non émises

Cette rubrique englobe les primes afférentes à l'exercice courant mais n'ayant pu être émises minorées des primes à annuler. Le solde de cette rubrique s'élève au 30-06-2024 à **18 474 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Primes acquises et non émises	52 360	75 335	130 588	- 22 975	-30,50%
Primes à annuler	- 33 886	- 6 885	- 24 157	- 27 001	392,18%
Total	18 474	68 450	106 431	- 49 976	-73,01%

3.5.2-Autres Créances nées d'opérations d'assurance directe

Il s'agit des montants dus par les assurés. Les primes à recevoir présentent au 30-06-2024 un solde net de **11 245 522 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Créances sur assurés	13 107 561	12 072 503	7 749 661	1 035 058	8,57%
Provisions pour deprec° des créances sur assurés	- 1 862 039	- 1 798 325	- 1 382 227	- 63 714	3,54%
Total	11 245 522	10 274 179	6 367 434	971 343	9,45%

3-5-3 : Créances nées d'opérations de réassurance *

Cette rubrique présente au 30-06-2024 un solde de **9 723 821 DT**. Le montant des créances vis-à-vis des réassureurs au 30-06-2023 a été retraité pour des raisons de comparabilité. Une défalcation des soldes débiteurs et créditeurs des comptes réassureurs a été faite.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Créances nées d'opérations de réassurance	9 723 821	10 931 321	6 943 130	- 1 207 500	-11,05%
Total	9 723 821	10 931 321	6 943 130	- 1 207 500	-11,05%

3-5-4 : Personnel

Cette rubrique englobe principalement les avances accordées au personnel. Elle présente un solde au 30-06-2024 de **79 088 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Avance sur salaires	69 229	168 397	35 507	- 99 168	-58,89%
Prise en charge	9 860	10 910	10 110	- 1 050	-9,62%
Autres	-	3	6	- 3	-100,00%
Total	79 088	179 309	45 622	- 100 221	-55,89%

3-5-5 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Cette rubrique présente au 30-06-2024 un solde de **12 597 341 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Etat Impot et Taxes RAS	12 597 341	8 776 037	10 627 042	3 821 305	43,54%
Total	12 597 341	8 776 037	10 627 042	3 821 305	43,54%

3-5-6 : Débiteurs divers

Cette rubrique présente au 30-06-2024 un solde de **6 730 942 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Gestionnaire d'actifs	1 459 679	151 756	758 504	1 307 922	861,86%
Compte d'attente	117 309	21 730	119 941	95 579	439,85%
Assurances MAGHREBIA	5 094 453	5 100 413	5 020 703	- 5 960	-0,12%
Débiteurs divers	59 501	59 501	59 501	-	
Total	6 730 942	5 333 400	5 958 648	1 397 542	26,20%

3-6 : Autres éléments d'actif

3-6-1 : Avoir en banques, CCP et caisse

Cette rubrique totalise les valeurs à recevoir, les chèques à l'encaissement et les avoirs en banques. Elle présente un solde de **19 988 527 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Banques	12 304 323	2 361 511	3 245 697	9 942 812	421,04%
Caisse	2 626	4 095	381	- 1 469	-35,88%
Vir à recevoir	7 681 578	9 075 651	5 654 313	- 1 394 073	-15,36%
Chèques à enc	-	1 297	3 488 904	- 1 297	-100,00%
Chèques impayés	987 181	945 000	891 565	42 182	4,46%
Valeurs contentieuses	72 981	72 981	72 981	-	0,00%
Prov deprecia ^o créances/Ass directes	- 1 060 163	- 1 017 981	- 964 546	- 42 182	4,14%
Total	19 988 527	11 442 554	12 389 296	8 545 972	74,69%

Les chèques impayés et les valeurs en contentieux sont provisionnés à 100%.

3-6-2 : Autres charges à répartir

Sous cette rubrique est enregistré le montant des charges à répartir sur plusieurs exercices selon les principes du droit commun. Le solde de ce compte s'élève au 30-06-2024 à **270 568 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Autres charges à répartir	270 568	432 909	324 681	- 162 341	-37,50%
Total	270 568	432 909	324 681	- 162 341	-37,50%

3-6-3 : Intérêts et loyers acquis et non échus

Sous cette rubrique est enregistré le montant à la clôture de la période, des produits des placements acquis à l'entreprise, mais dont la mise en paiement n'a pas été réalisée.

Il s'agit des produits de placement (loyers et intérêts) dont les contreparties sont les comptes de produits de placements concernés.

Le solde de ce compte s'élève au 30-06-2024 à **23 318 003 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Intérêts courus	23 133 009	20 379 133	20 631 077	2 753 876	13,51%
Loyers courus	174 181	51 939	212 481	122 241	235,35%
Dividendes à encaisser	10 813	-	-	10 813	
Total	23 318 003	20 431 073	20 843 558	2 886 930	14,13%

3-6-4 : Autres comptes de régularisation :

Cette rubrique enregistre le montant de la prime décote calculée chaque année pour amortir la différence entre la valeur comptable d'un titre et sa valeur de remboursement (BTA) et les charges constatées d'avance. Le solde de cette rubrique au 30-06-2024 est de **8 087 329 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Différence sur les prix de remboursement	8 055 015	6 127 843	7 113 016	1 927 172	31,45%
Charges constatées d'avance	32 314	29 029	32 314	3 285	11,32%
Total	8 087 329	6 156 872	7 145 330	1 930 457	31,35%

Note 4 : Capitaux propres et passifs

4-1 : Capitaux propres

Cette rubrique s'élève au 30-06-2024 à **128 475 898 DT** contre 117 461 911 au 30-06-2023, enregistrant une hausse de **9,38%**.

Le capital social s'élève à 25 000 000 DT constitué par 25 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 dinar chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Capital social	25 000 000	25 000 000	25 000 000	-	0,00%
Réserves et primes liées au capital social					
Réserve Légale	2 500 000	2 500 000	2 500 000	-	0,00%
Primes d'émission	25 400 000	25 400 000	25 400 000	-	0,00%
Reserve pour F.S	1 021 291	926 145	951 291	95 146	10,27%
Réserves Facultatives	49 265 437	39 535 437	39 535 437	9 730 000	24,61%
Autres Capitaux Propres					
Réserves pour réinvestissement exonères	14 832 808	14 832 808	14 832 808	-	0,00%
Résultats reportés	3 283	2 420	2 420	863	35,67%
Résultat de l'exercice	10 453 080	9 265 102	17 835 863	1 187 978	12,82%
Total	128 475 898	117 461 911	126 057 818	11 013 987	9,38%

Le résultat de l'exercice au 30-06-2024 est de **10 453 080 DT** soit **0,418 DT** par action contre 9 265 102 DT soit 0,370 DT par action réalisé au 30-06-2023.

Conformément au projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue le 31 Mai 2024, l'affectation du résultat de l'exercice 2023 serait comme suit :

Bénéfice 2023	17 835 863,054 DT
+ Report à nouveau antérieur	<u>2 419,505 DT</u>
Premier reliquat	17 838 282,559 DT
- Réserve légale	<u>0,000 DT</u>
Deuxième reliquat	17 838 282,559 DT
- Réserve pour Fonds social	<u>80 000,000 DT</u>
Troisième reliquat	17 758 282,559 DT
- Réserves facultatives	<u>9 730 000,000 DT</u>
Quatrième reliquat	8 028 282,559 DT
- Dividendes (0,321 dt par action)	<u>8 025 000,000 DT</u>
Cinquième reliquat	3 282,559 DT
- Report à nouveau	<u>3 282,559 DT</u>
Sixième reliquat	0,000 DT

Tableau d'évolution des capitaux propres

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves conformément à la décision de l'AGO du 31 Mai 2024 se détaille comme suit :

Désignation	Capital	Réserve légale	Primes d'émission	Réserve pour réinvestissements exonérés	Réserves facultatives	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2023 Avant affectation	25 000 000	2 500 000	25 400 000	14 832 808	39 535 437	951 291	2 420	17 835 863	126 057 818
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 31-05-2024					9 730 000	80 000	863	- 9 810 863	-
Dividendes à distribuer								- 8 025 000	- 8 025 000
Soldes au 31/12/2023 Après affectation	25 000 000	2 500 000	25 400 000	14 832 808	49 265 437	1 031 291	3 283	-	118 032 818

4-2 : Passif

4-2-1 : Provisions pour autres risques et charges

4-2-1-1 : Autres provisions

Sous cette rubrique est comptabilisée la provision pour charge relative à la Contribution du Fonds Nationale de la Réforme Educative constaté au 31-12-2023. Cette provision a fait l'objet d'une reprise au 30-06-2024 suite à la décision du ministère des finances d'annuler son application.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Contribution du Fonds National de la Réforme Educative	-		40 981	-	
Total	-	-	40 981	-	

4-2-2 : Provisions techniques brutes

4-2-2-1 : Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie sont constituées des provisions mathématiques vie qui correspondent à la date d'inventaire, à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés et des provisions pour frais de gestion qui sont constituées pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs. Le solde de cette rubrique au 30-06-2024 est de **486 967 777 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Prov Mathque aff directes	483 672 812	425 018 278	450 844 670	58 654 534	13,80%
Prov pour frais de gestion	3 294 965	2 831 140	3 064 940	463 826	16,38%
Total	486 967 777	427 849 418	453 909 610	59 118 360	13,82%

4-2-2-2 : Provisions pour sinistres vie

La provision pour sinistres constitue la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

Les provisions pour sinistres vie arrêtée au 30-06-2024 présente un solde brut de **46 380 349 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Prov pour SAP aff directes	46 380 349	42 803 237	42 944 417	3 577 112	8,36%
Total	46 380 349	42 803 237	42 944 417	3 577 112	8,36%

4-2-2-3 : Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes correspond à l'engagement de la société envers les bénéficiaires des contrats lorsque le montant dû au titre des bénéfices n'est pas encore versé ou crédité au compte de l'assuré. Elle présente au 30-06-2024 un solde de **8 106 074 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes	8 106 074	10 056 194	12 958 197	- 1 950 120	-19,39%
Total	8 106 074	10 056 194	12 958 197	- 1 950 120	-19,39%

4-2-2-4 : Provisions pour égalisation

Cette provision est destinée à égaliser la fluctuation du taux de sinistres dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès. La provision pour égalisation décès est arrêtée au 30-06-2024 à une valeur de **2 472 872 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Provisions pour égalisation	2 472 872	2 155 538	2 472 872	317 335	14,72%
Total	2 472 872	2 155 538	2 472 872	317 335	14,72%

4-2-2-5 : Provisions pour contrats en unités de comptes

Cette provision est constituée pour enregistrer l'engagement de l'entreprise d'assurance envers les assurés qui ont souscrit des contrats pour lesquels la garantie est fonction de la valeur liquidative des fonds commun de placement, supports à ces contrats.

Cet engagement est estimé au 30-06-2024 à **13 692 739 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Provisions pour contrats en unités de comptes	13 692 739	12 814 255	13 024 136	878 484	6,86%
Total	13 692 739	12 814 255	13 024 136	878 484	6,86%

4-2-3 : Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires

Il s'agit des sommes reçues par les cessionnaires et les rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques. Le solde de cette rubrique s'élève au 30-06-2024 à **26 817 946 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	26 817 946	24 377 646	24 412 982	2 440 300	10,01%
Total	26 817 946	24 377 646	24 412 982	2 440 300	10,01%

4-2-4 : Autres dettes

Ventilation des dettes selon la durée résiduelle :

Dettes:		moins d'un an:	plus d'un an et moins de 5 ans:	plus de 5 ans:	TOTAL:
PA6	Autres dettes				
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 250 803	1 947 037	0	3 197 840
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	4 805 818	0	0	4 805 818
PA63	Autres dettes	11 559 417	740 829	74 625	12 374 871
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	0	75 211		75 211
PA632	Personnel	1 762 114	0	0	1 762 114
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	643 397	0	0	643 397
PA634	Créditeurs divers	9 153 906	665 618	74 625	9 894 149
		17 616 038	2 687 866	74 625	20 378 529

4-2-4-1 : Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Cette rubrique présente au 30-06-2024 un solde de **3 197 840 DT**, elle est alimentée principalement par les dettes envers les intermédiaires d'assurances.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Commissions à servir	3 064 276	2 129 804	3 720 482	934 472	43,88%
Dettes sur assurés	133 564	133 564	133 564	-	0,00%
Total	3 197 840	2 263 368	3 854 047	934 472	41,29%

4-2-4-2 : Dettes nées d'opérations de réassurance *

Sous cette rubrique sont comptabilisées les dettes envers les réassureurs. Le solde de cette rubrique s'élève au 30-06-2024 à 4 805 818 DT. Le solde au 30-06-2023 a été retraité pour des raisons de comparabilité. Une défalcation des soldes débiteurs et créditeurs des comptes réassureurs a été faite.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Compte courant réassurance générale	4 805 818	4 638 359	2 614 819	167 458	3,61%
Total	4 805 818	4 638 359	2 614 819	167 458	3,61%

4-2-4-3 : Dépôts et cautionnements reçus

Les dépôts concernent les sommes reçues des locataires des immeubles. Le solde de cette rubrique au 30-06-2024 est de **75 211 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Dépôts et cautionnements reçus	75 211	75 211	75 211	-	0,00%
Total	75 211	75 211	75 211	-	0,00%

4-2-4-4 : Personnel

Le Solde de cette rubrique est de **1 762 114 DT**, elle est alimentée principalement par le solde des comptes des personnels (charges à payer).

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Personnel Charges à payer	1 762 114	1 619 440	1 444 022	142 674	8,81%
Total	1 762 114	1 619 440	1 444 022	142 674	8,81%

4-2-4-5 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Le solde de cette rubrique au 30-06-2024 est de **643 397 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Etat Impot et Taxes RAS	643 397	297 932	1 433 991	345 465	115,95%
Total	643 397	297 932	1 433 991	345 465	115,95%

4-2-4-6 : Crédoiteurs divers

Le solde de cette rubrique est de **9 894 149 DT**, elle est alimentée principalement par le solde des comptes des fournisseurs (charges à payer) et les dividendes distribuables aux actionnaires.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Dividendes et tantième à payer	8 113 580	89 064	88 580	8 024 516	9009,85%
Créditeurs divers	1 780 569	1 360 255	1 693 649	420 314	30,90%
Total	9 894 149	1 449 319	1 782 229	8 444 830	582,68%

4-2-5 : Autres passifs

4-2-5-1 : Comptes de régularisation passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 30-06-2024 à **79 901 DT**, elle concerne principalement les produits constatés d'avance et l'amortissement des surcotes.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
produits constatés d'avance	79 901	11 274	161 591	68 628	608,74%
Total	79 901	11 274	161 591	68 628	608,74%

Note 5 : Etat de résultat technique

5-1 : Primes émises

Cette rubrique présente au 30-06-2024 un solde net de **55 441 790 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Primes émises et acceptées	62 684 448	55 969 416	113 301 431	6 715 032	12,00%
Variation des primes acquises	- 78 228	- 52 871	2 381	- 25 356	47,96%
Annulation sur exercices antérieurs	- 1 478 217	- 1 534 793	- 1 710 403	56 576	-3,69%
Variation des primes à annuler	- 9 729	16 531	740	- 26 261	-158,85%
Primes cédées	- 5 676 484	- 5 588 351	- 11 361 430	- 88 133	1,58%
Total	55 441 790	48 809 932	100 231 239	6 631 858	13,59%

5-2 : Produits de placements

Cette rubrique présente au 30-06-2024 un solde brut de **26 539 614 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Revenus des immeubles	401 903	380 761	779 500	21 142	5,55%
Revenus des valeurs mobilières	3 618 663	2 799 757	4 002 302	818 906	29,25%
Revenus des obligations et titres	8 812 985	7 577 654	15 457 048	1 235 332	16,30%
Revenus des prêts sur contrats	79 401	57 221	113 486	22 180	38,76%
Revenus des autres placements	4 809 706	4 002 512	8 402 900	807 194	20,17%
Revenus des dépôts	326 283	350 491	596 238	- 24 209	-6,91%
Revenus des BTA	6 623 767	6 647 713	13 315 967	- 23 946	-0,36%
Différence sur le prix de remboursement	1 071 799	1 012 646	1 997 819	59 153	5,84%
Gains sur réalisations des placements	-	355 850	495 411	- 355 850	-100,00%
Reprise de corrections de valeurs sur placements	753 917	244 415	216 119	509 502	208,46%
Profits de changes réalisés	15 439	-	17 545	15 439	
Interêts sur dépôts auprès des cédantes	25 750	18 466	36 931	7 285	39,45%
Total	26 539 614	23 447 486	45 431 266	3 092 128	13,19%

5-3 : Plus-values non réalisées sur placements

Cette rubrique présente au 30-06-2024 un solde brut de **1 373 832 DT** qui représente les ajustements positifs des placements en unité de comptes.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Plus values non réalisées sur placements UC	1 373 832	619 470	519 949	754 361	121,78%
Total	1 373 832	619 470	519 949	754 361	121,78%

5-4 : Charges de sinistres

5-4-1 : Montants payés

Les sinistres payés présentent au 30-06-2024 un solde net de **24 445 108 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Sinistres et capitaux échus	7 370 217	8 195 721	17 122 653	- 825 504	-10,07%
Rachats	7 011 734	5 585 382	11 750 046	1 426 352	25,54%
Rachat partiel	10 426 749	7 281 502	13 182 659	3 145 247	43,20%
Sinistres à la charge des réassureurs	- 2 900 136	- 4 103 619	- 6 991 225	1 203 483	-29,33%
Sinistres acceptés	1 557 815	942 302	1 585 045	615 513	65,32%
Frais de gestion de sinistres	978 729	888 780	2 002 952	89 948	10,12%
Total	24 445 108	18 790 068	38 652 130	5 655 040	30,10%

5-5 : Frais d'exploitation

5-5-1 : Frais d'acquisition

Cette rubrique présente un solde au 30-06-2024 de **6 980 123 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Commissions servies	3 934 807	3 906 957	9 670 973	27 851	0,71%
Autres frais d'acquisition	3 045 315	1 863 504	5 349 574	1 181 811	63,42%
Total	6 980 123	5 770 461	15 020 548	1 209 662	20,96%

5-5-2 : Frais d'administration

Les frais d'administration présentent un solde au 30-06-2024 de **2 650 581 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Frais d'administrations	2 650 581	2 426 164	5 337 058	224 417	9,25%
Total	2 650 581	2 426 164	5 337 058	224 417	9,25%

5-6 : Autres charges techniques

Cette rubrique présente un solde brut au 30-06-2024 de **932 546 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Autres charges techniques	932 546	705 269	641 941	227 277	32,23%
Total	932 546	705 269	641 941	227 277	32,23%

5-7 : Charges de placements

Cette rubrique présente un solde de **5 018 843 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Frais externes sur immeubles	44 455	18 030	95 448	26 425	146,56%
Frais sur valeurs mobilières	1 082 684	1 025 170	2 033 806	57 514	5,61%
Dotation aux amortissements des immeubles	97 069	97 069	195 747	-	0,00%
frais interne de gestion de valeur	62 131	54 854	122 494	7 277	13,27%
Dotation aux provisions / dépréciat° placements	3 324 785	1 525 909	907 576	1 798 875	117,89%
Intérêts / dépôt reassurance vie	374 892	358 209	716 419	16 683	4,66%
Perte / réalisation des placements	-	12 225	31 592	- 12 225	-100,00%
Pertes de changes réalisées	32 828	-	-	32 828	
Total	5 018 843	3 091 467	4 103 082	1 927 376	62,35%

5-8 : Moins-values non réalisées sur placements

Cette rubrique présente au 30-06-2024 un solde de **619 091 DT** et représente les ajustements négatifs des placements en unité de comptes.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Moins values non réalisées sur placements UC	619 091	-	-	619 091	
Total	619 091	-	-	619 091	

5-9 : Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat

Il s'agit de la quote-part des produits des placements, alloués à l'état de résultat. Elle est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions technique}} \times \text{Produits des placements Nets}$$

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Produits des placements Bruts	26 539 614	23 447 486	45 431 266	3 092 128	13,19%
Charges de placements	5 018 843	3 091 467	4 103 082	1 927 376	62,35%
Produits des placements Nets (a)	21 520 771	20 356 018	41 328 184	1 164 752	5,72%
Capitaux propres (b)	118 022 818	108 196 809	108 221 955	9 826 009	9,08%
Provisions techniques (c)	557 619 811	495 678 641	525 309 233	61 941 170	12,50%
Total [(b x a) / (b + c)]	3 759 298	3 647 203	7 059 821	112 095	3,07%

Note 6 : Etat de résultat

6-1 : Autres produits non techniques

Les autres produits non techniques présentent un solde au 30-06-2024 de **26 176 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Autres produits non techniques	26 176	25 000	51 000	1 176	4,70%
Total	26 176	25 000	51 000	1 176	4,70%

6-2 : Autres charges non techniques

Les autres charges non techniques présentent un solde au 30-06-2024 de **403 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Autres charges non techniques	403	50 456	98 307	- 50 053	-99,20%
Total	403	50 456	98 307	- 50 053	-99,20%

6-3 : Impôts sur les sociétés

Les impôts sur les sociétés présentent un solde au 30-06-2024 de **1 826 963 DT**.

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Impôts sur les sociétés	1 826 963	1 776 420	3 278 506	50 543	2,85%
Total	1 826 963	1 776 420	3 278 506	50 543	2,85%

Passage du résultat comptable au résultat fiscal au 30-06-2024 :

RÉSULTAT COMPTABLE NET	10 453 080
RÉINTÉGRATIONS	6 376 343
1- Provisions :	3 909 943
2- Contribution Sociale de Solidarité (3%) :	274 044
3- Contribution Conjoncturelle (4%) :	365 393
4- Impôt sur les sociétés (20%) :	1 826 963
DÉDUCTIONS	7 694 608
1- Reprise sur provisions non déduites initialement :	1 751 441
2- Gains de changes non réalisés :	15 439
3- Provisions déductibles :	2 309 064
4- Déduction des bénéfices exceptionnels non imposables :	3 618 663
RÉSULTAT FISCAL	9 134 815

Note 7 : Flux de trésorerie

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence).

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base des sections analytiques imputées systématiquement au niveau des rubriques correspondantes dès la comptabilisation des flux.

Les flux de trésorerie de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

7-1 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Au 30-06-2024, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à **9 143 825 DT** contre 23 732 496 DT au 30-06-2023.

7-2 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Au 30-06-2024, le mouvement lié aux activités d'investissement s'élève à **-18 154 DT** contre -170 127 DT au 30-06-2023.

7-3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Ce flux enregistre au 30-06-2024, un montant de **-64 800 DT** contre 7 337 286 DT au 30-06-2023.

La trésorerie au 30-06-2024 s'élève à **12 306 949 DT** contre 3 246 078 DT au 31-12-2023 enregistrant une variation de trésorerie de **9 060 871 DT**.

La liquidité au 30-06-2024 est répartie comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	En %
Banques	12 304 323	2 361 511	3 245 697	9 058 626	279,10%
Caisse	2 626	4 095	381	2 245	589,38%
Total	12 306 949	2 365 607	3 246 078	9 060 871	279,13%

Annexes :



Annexe N° 8

Mouvements ayant affectés les éléments de l'actif au 30-06-2024

Désignation:	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture:
	À l'ouverture	Acquisitions	Cessions:	A la clôture:	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture		
					Amortissements:	Provisions:	Amortissements:	Provisions:	Amortissements:	Provisions:	Amortissements:	Provisions:	
1. Actifs incorporels													
1.1 Frais de recherche et développement	42 585	-		42 585	42 585	-					42 585	-	-
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	591 157	-		591 157	589 144	-	1 006				590 150	-	1 006
1.3 Fonds de commerce	-	-		-	-	-	-				-	-	-
1.4 Acomptes versés	-	-		-	-	-	-				-	-	-
Total actifs incorporels	627 704	6 037	-	633 741	631 729	-	1 006	-	-	-	632 735	-	1 006
2. Actifs corporels d'exploitation													
2.1 Installations techniques et machines	1 724 415	12 578		1 736 993	1 121 613	-	93 026				1 214 639	-	522 354
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	299 013	6 440		305 453	204 302	-	8 273				212 575	-	92 878
2.3 Acomptes versés	950			950	-	-	-				-	-	950
Total actifs corporels d'exploitation	1 692 107	83 192	-	2 043 396	1 325 915	-	101 300	-	-	-	1 427 214	-	616 182
3. Placements													
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	24 058 154	748 010		24 806 164	1 570 712	-	105 437				1 676 149	-	23 130 015
3.2 Placements dans les entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.2.1 Parts	-	-		-	-	-	-				-	-	-
3.2.2 Bons et obligations	-	-		-	-	-	-				-	-	-
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.3.1 Parts	-	-		-	-	-	-				-	-	-
3.3.2 Bons et obligations	-	-		-	-	-	-				-	-	-
3.4 Autres placements financiers	558 672 514	259 088 850	234 945 705	582 815 659	-	4 668 253	-	3 324 785	-	753 917	-	7 239 120	575 576 539
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	107 336 721	28 742 253	75 000	136 003 975	-	2 223 600	-	3 324 785	-	148 493	-	5 399 892	130 604 082
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	448 702 208	228 650 000	234 092 700	443 259 508	-	2 444 652	-	-	-	605 425	-	1 839 228	441 420 280
3.4.3 Prêts hypothécaire	-	-		-	-	-	-				-	-	-
3.4.4 Autres prêts	2 633 585	1 696 597	778 005	3 552 177	-	-	-				-	-	3 552 177
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	-	-		-	-	-	-				-	-	-
3.4.6 Autres	-	-		-	-	-	-				-	-	-
3.5 Créances pour espèces déposées	1 716 700	-	317 215	1 399 484	-	-	-	-	-	-	-	-	1 399 484
3.6 Placements des contrats en UC	13 024 136	668 603	-	13 692 739	-	-	-	-	-	-	-	-	13 692 739
Total placements	597 471 504	260 505 463	235 262 920	622 714 046	1 570 712	4 668 253	105 437	3 324 785	-	753 917	1 676 149	7 239 120	613 798 777
Total général	599 791 315	260 594 692	235 262 920	625 391 183	3 528 356	4 668 253	207 743	3 324 785	-	753 917	3 736 099	7 239 120	614 415 965

Annexe 9

Etat récapitulatif des placements au 30/06/2024

	<u>Valeur brute:</u>	<u>Valeur nette:</u>	<u>Juste valeur:</u>	<u>Plus ou moins-value latente:</u>
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	24 806 164	23 130 015	25 769 282	963 118
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	112 003 824	108 413 100	112 633 479	629 655
Autres parts d'OPCVM	24 000 150	22 190 981	26 837 773	2 837 623
Obligations et autres titres à revenu fixe	443 259 508	441 420 280	468 866 259	25 606 752
Autres prêts et effets assimilés	3 552 177	3 552 177	3 552 177	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	1 399 484	1 399 484	1 399 484	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	13 692 739	13 692 739	13 692 739	-
Total	622 714 046	613 798 776	652 751 194	30 037 148
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	618 317 198	609 401 929	642 744 436	24 427 238
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	18 575 394	18 575 394	18 575 394	-

Annexe N° 11

Ventilation des charges et des produits des placements au 30-06-2024

AU 30/06/2023	<u>revenus et frais financiers</u> concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations:	<u>autres revenus et frais financiers:</u>	<u>Total:</u>	<u>Raccordement</u>
Revenu des placements immobiliers	-	401 903	401 903	PRV21
Revenu des participations	-	21 328 005	21 328 005	PRV21+PRV23+PRV24
Revenu des autres placements	-	4 809 706	4 809 706	PRV22
Total produits des placements	-	26 539 614	26 539 614	
Intérêts	-	374 892	374 892	CHV92
Frais externes	-	1 127 139	1 127 139	CHV91
Autres frais	-	3 516 812	3 516 812	CHV91+CHV92+CHV93
Total charges des placements	-	5 018 843	5 018 843	

Annexe N° 12

Résultat technique par catégorie d'assurance (assurance et / ou réassurance vie) au 30-06-2024

	Total
Primes	61 118 273
Charges de prestations	-30 781 176
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-28 874 646
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	754 741
Solde de souscription	2 217 192
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-10 563 249
Produits nets de placements	17 761 473
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	17 761 473
Primes cédées et/ou rétrocédées	-5 676 484
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	2 900 136
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	2 393 772
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	80 605
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	20 965
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-281 006
Résultat technique	9 134 410
Informations complémentaires	
Montant des rachats	17 438 483
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	557 619 811
Provisions techniques brutes à l'ouverture	525 309 233
A déduire	
Provisions devenues exigibles	0

Annexe N° 14

Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation des assurées aux résultats techniques et financiers Au 30/06/2024

	<u>Exercice</u>				
	<u>N-4</u>	<u>N-3</u>	<u>N-2</u>	<u>N-1</u>	<u>N</u>
Participation aux résultats (1) (état de résultat technique)	1 458 893	2 076 586	2 033 428	1 162 684	-4 852 124
Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)					
Variation de la provision pour participation aux bénéfices	1 458 893	2 076 586	2 033 428	1 162 684	-4 852 124
Participation aux résultats des contrats d'assurance vie (2)					
Provisions mathématiques moyennes	281 560 664	323 682 257	369 884 635	422 314 709	467 258 741
Montant minimum de participation					
Montant effectif de la participation dont attribuée (y compris intérêts tech) dont variation de la provision pour PB					

La première partie du tableau (1) correspond à la décomposition du poste participation aux bénéfices et ristournes de l'état de résultat technique de l'assurance vie en participation attribuée aux contrats et variations de la provision pour participation aux bénéfices. Ces éléments sont obtenus à partir de la nomenclature comptable.

La seconde partie du tableau (2) reprend les éléments suivants :

- Les provisions mathématiques moyennes qui correspondent à la moyenne arithmétique des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice.
- Le montant minimum de la participation aux bénéfices qui est déterminé sur la base des obligations réglementaires en la matière.
- Le montant effectif de la participation aux bénéfices qui reprend le total de la partie (1) du tableau.

Annexe N° 15

Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers : Entreprises d'assurance et / ou de réassurance vie au 30-06-2024

	Raccordement	Total
Primes	PRV11	61 118 273
Charges de prestations	CHV11	-30 781 176
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	CHV2, CHV12	-28 874 646
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	PRV3, CHV10	754 741
Solde de souscription		2 217 192
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-10 563 249
Produits nets de placements	PRV2, CHV9, CHNT2	17 761 473
Participation aux résultats et intérêts techniques	CHV3	
Solde financier		17 761 473
Primes cédées et/ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	-5 676 484
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHV11 2° Colonne	2 900 136
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHV2, CHV12 2° Colonne	2 393 772
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHV3 2° Colonne	80 605
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHV44 2° Colonne	20 965
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		-281 006
Résultat technique		9 134 410
Informations complémentaires		
Montant des rachats		17 438 483
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture		557 619 811
Provisions techniques brutes à l'ouverture		525 309 233
A déduire		
Provisions devenues exigibles		0

SOCIETE ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA
24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite, Tunis

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ARRETES AU 30 JUIN 2024

Introduction

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société « ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA » portant sur la période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2024.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total net de bilan de 733.372.086 DT, un résultat bénéficiaire après impôt de 10.453.080 DT et un flux de trésorerie provenant de l'exploitation positif de 9.143.825 DT.

Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société qui est responsable de et l'établissement de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et règlements en vigueur.

Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit proprement dit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société « ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA » arrêtés au 30 juin 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 Août 2024

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Emna RACHIKOU

FMBZ KPMG TUNISIE